

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 Montpellier ☎ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32



Montpellier, le 14 mars 2020,

A

Monsieur l'IA-DASEN, président du CHSCT de l'Hérault
DSDEN de l'Hérault
CS 39004 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Copie à
Monsieur le Préfet de l'Hérault

Objet : Mesures de prévention concernant l'exposition des personnels de l'Éducation au Coronavirus / alerte de contamination au coronavirus à l'école primaire Dickens-Franck de Montpellier.

Monsieur le DASEN,

SUD éducation 34 souhaite porter à la connaissance du CHSCT-D de l'Hérault la situation de l'EPPU Dickens-Franck à Montpellier et sollicite une réaction des plus rapides de l'institution pour protéger le personnel enseignant et les usagers.

Nous avons été interpellés aujourd'hui par les personnels de cette école qui ont été au contact d'une personne positive au coronavirus. En effet, une enseignante l'a contracté la semaine dernière (mais l'ignorait), a tenu sa classe et participé à des conseils de maîtres toute la semaine.

Elle a donc été au contact de ses collègues (une vingtaine dans cette grande école), de ses élèves de maternelle, de leurs parents, dans le milieu confiné de la classe et de l'école pendant plusieurs jours, favorisant ainsi bien malgré elle la propagation du coronavirus.

Depuis hier, vendredi 13 mars, elle est placée à l'isolement et en arrêt de travail. Cependant, plusieurs de ses collègues font état de symptômes (toux sèche, maux de tête, fatigue, fièvre...) et expriment la plus grande inquiétude quant à leur santé et celle de leurs proches. Contacté, le SAMU leur recommande de se confiner et de ne pas se rendre sur leur lieu de travail. Néanmoins ils ne seront pas testés, faute de moyens, le SAMU leur affirmant que seuls les cas graves sont testés. Nous ajoutons qu'il est prévu que l'école Dickens accueille un bureau de vote demain dans le cadre des élections municipales.

Bien que nous vous ayons vivement alerté sur la surexposition des personnels enseignants et sur leur inquiétude, lors du CTSD du 13 mars, la consigne académique et départementale de se rendre physiquement dans les établissements lundi a été maintenue (courrier de la Rectrice vendredi après-midi).

Cette exigence va à l'encontre de la recommandation de M. Macron de limiter les déplacements au strict nécessaire. Cela va également à l'encontre des déclarations du ministère, faites en réunion avec les organisations syndicales ce vendredi 13 mars. Les enseignants ne sont pas un personnel indispensable à la continuité administrative, il est donc inutile, voire dangereux, d'exiger d'eux qu'ils se rendent dans des locaux non nettoyés et se regroupent en réunions, parfois dans des espaces confinés, au risque de se contaminer.

Nous savons par ailleurs que des syndicats d'agents des collectivités s'alarment des conditions dans lesquelles on veut leur faire procéder au nettoyage des établissements : sans protection particulière, à la va-vite. SUD CT a saisi le CHSCT régional en ce sens. La question du nettoyage des bâtiments scolaires est aigüe, et risque là-aussi de prendre du temps si les collectivités considèrent un tant soit peu la santé de leurs agents.

Nous répétons qu'il est insensé de vouloir envoyer les enseignants dans ces bâtiments, dans ces conditions, simplement pour agrémenter la communication de M. Blanquer à propos « des enseignants au travail ».

Nous formulons la demande d'une consigne claire, explicite, de l'institution :

- que les enseignants soient invités à ne pas se déplacer, afin de ne pas prendre de risque inutile pour eux et pour leurs proches ;
- à mettre en œuvre la continuité pédagogique depuis leur domicile, l'institution ayant pleine confiance en leur expertise et leur sens des responsabilités ;
- que le travail à distance soit la norme, conformément au vœu présidentiel, et non pas l'exception.

Quant au service d'accueil des enfants de personnel soignant, là aussi le pilotage a besoin de clarification :

- ces enfants devraient être rassemblés sur des sites adéquats, et non pas dans leurs écoles et collèges de secteur, disséminés dans toute la ville ;
- les enseignants qui seront en charge de ces élèves devront l'être uniquement sur la base du volontariat ;
- ces enseignants devront bénéficier d'un équipement de protection, dans un lieu préalablement et correctement nettoyé, afin de ne pas favoriser la propagation du coronavirus aux enfants des personnels les plus nécessaires à la nation en cette période de crise sanitaire.

Nous avons bien conscience que la situation est totalement inédite, et que l'ensemble des personnels fait de son mieux pour la gérer, mais la sécurité de tous doit être prise en compte ; et les enseignants ont besoin que l'institution protège mieux leur santé et accorde plus de considération à leur engagement professionnel auprès des élèves, y compris à distance.

Nos collègues des écoles Dickens-Franck ont fait front, comme l'ensemble des personnels, depuis le début de cette crise. Maintenant qu'ils sont touchés par le coronavirus, ils attendent le soutien entier de leur institution.

SUD éducation 34 reste à votre disposition pour s'entretenir avec vous de ces questions. Nous vous prions, Monsieur le DASEN, de bien vouloir agréer l'expression de notre attachement au service public d'Éducation Nationale ainsi qu'à la défense des droits de ses personnels.

Georges BOUBY
Co-secrétaire départemental de SUD éducation 34

